

HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI,
Dictionnaire pratique des auteurs québécois, 1^{re} éd. Montréal,
Fides, 1976. 724 p. \$15.00

Jean-Marie Brière

Volume 31, Number 4, mars 1978

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/303657ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/303657ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Brière, J.-M. (1978). Review of [HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, 1^{re} éd. Montréal, Fides, 1976. 724 p. \$15.00]. *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 31(4), 580–581. <https://doi.org/10.7202/303657ar>

HAMEL, Réginald, John HARE et Paul WYCZYNSKI, *Dictionnaire pratique des auteurs québécois*, 1^{re} éd., Montréal, Fides, 1976. 724 p. Prix: \$15.00

La première édition d'un *Dictionnaire des auteurs québécois* (c'est le titre qu'il devrait porter) paraît enfin grâce à la collaboration et aux efforts louables d'une équipe déterminée à doter les chercheurs d'un instrument valable. Ce dictionnaire marque, selon ses auteurs, la première étape d'une grande et difficile entreprise... «c'est un dictionnaire en marche dont des éditions revues, corrigées, complétées et enrichies paraîtront périodiquement». Il a comme objectif premier de regrouper une matière bibliographique substantielle sur six cents (600) auteurs québécois.

Ce qui surprend d'abord, c'est le titre. Pourquoi accoler «pratique» à un «dictionnaire» qui, par sa nature même, est et doit être pratique (et inutile d'ajouter qu'il est impossible de vérifier son sens exact dans le vocabulaire de Paule Rolland-Thomas). C'est un qualificatif superflu qui rappelle les titres tels *Le guide pratique du parfait bricoleur* ou encore les *Recettes pratiques et vite servies*. Sans vouloir insister trop sur cette «impropriété», une brève recherche dans les catalogues généraux (NUC, BNC, CEF) démontre qu'un «dictionnaire pratique» contient des données supplémentaires.

Il suffit de vérifier, par exemple, dans le *Dictionnaire pratique de la presse, de l'imprimerie et de la librairie* qui est «suivi d'un guide complet contenant les lois, ordonnances, règlements, arrêts du conseil, exposés des motifs et rapports sur la matière». Évidemment, toutes les sciences ne se prêtent pas à ces ajouts, mais je laisse à des spécialistes en littérature québécoise le temps de faire preuve d'imagination (pour les rééditions subséquentes) afin d'éliminer au moins cet album de famille qu'on nous impose à la fin du dictionnaire. Des analyses ou des articles de fond (sur les courants littéraires par exemple) pourraient très bien «cadrer» dans cette masse déjà impressionnante de renseignements sur les auteurs québécois.

Quant à son contenu et à son organisation générale, le dictionnaire se compose d'unités distinctes (articles) présentées dans l'ordre alphabétique (nom de l'auteur). On retrouve la biographie de chaque «auteur de marque» (nature de son œuvre, orientations idéologiques, modes d'écriture...) et une notice bibliographique (en ordre chronologique) divisée en deux sections (les œuvres et un choix d'études sur l'auteur). On a voulu ainsi constituer pour chaque auteur, une fiche bibliographique qui l'identifie clairement et qui nous renseigne sur ses activités, ses tendances, ses prises de position, son engagement, etc... Ce procédé fort simple qui réduit la recherche à un seul point d'accès sera sûrement très apprécié. En effet, l'ordre alphabétique simple évite aux chercheurs — et c'est là le côté «pratique» d'un dictionnaire —, la frustration que causent certains index trop lourds pour un usager non-initié.

De façon globale, ce dictionnaire souffre d'une trop grande subjectivité dans le choix des auteurs retenus. Pour s'en assurer, il suffit de citer les lacunes déjà relevées par Henri Tranquille (*La Presse*, 7 octobre 1976, pp. D 2-3) et Pierre Cantin (*Le Droit*, 9 octobre 1976, p. 17). Sans doute qu'à trop vouloir « cerner » la notion d'auteur, on a oublié ceux-là mêmes qui étaient concernés... Cependant, l'omniprésence des « ecclésiastiques » est quasi gênante. Fides se serait-elle trouvée un autre tremplin? La tradition religieuse du Québec justifie-t-elle cette insistance? À vous d'en juger.

La prolifération des sigles ou abréviations comme mesure d'économie d'espace agacera toujours l'usager, bien que ce procédé soit essentiel dans un monument semblable. C'est « pratique » du moment que tous les raccourcis apparaissent dans la table de concordance. L'autre imperfection, et je pense que tout bibliothécaire sera sensible à cette remarque, réside dans la présentation inadmissible des « quelques ouvrages de référence » utilisés comme sources de renseignements. Il aurait été préférable d'abandonner cette tentative de liste des sources consultées plutôt que de nous présenter, pour la forme sans doute, une bibliographie sommaire bâclée...

Malgré ses imperfections, ce dictionnaire marque un véritable « pas en avant » dans la recherche universitaire puisqu'il empêche maintenant les compilations trop faciles dans le style « Auteur, œuvres et critiques » qu'on multiplie dans certains départements universitaires. Pour faire sérieux, maintenant qu'il existe un instrument de base sur un nombre impressionnant d'auteurs québécois, un maniaque de la compilation devra vraiment mettre la main (et l'œil avant tout) dans des champs encore inexplorés, soit celui des périodiques et journaux québécois où dorment des « lettres, anecdotes, potins, billets » inédits. Pour ne citer qu'un exemple des découvertes possibles, saviez-vous que François Hertel a collaboré à plus de 25 revues et que dans *Amérique française*, il y a publié une trentaine d'articles? Et il ne s'agit pas d'un auteur québécois classé par les spécialistes dans la catégorie des « prolifiques » tels Ferron ou Vadeboncoeur...

Ce *Dictionnaire des auteurs québécois* (je n'en démords pas), grâce à ses mises à jour continues, deviendra la bible des chercheurs et des étudiants si on se lance vraiment dans une recherche approfondie d'un « fond littéraire » inexploré. Ce dictionnaire met ainsi fin à l'ère de l'individualisme pour faire place à la concertation biblio-littéraire qui ne pourra déboucher que sur une connaissance précieuse des œuvres qui moisissent dans des supports d'information déjà archivés. Il faudra les dépoussiérer et les dépouiller afin de cesser un jour de vivre et de pivoter au risque de s'embarquer dans l'inexploré et l'inexploité...

Bibliothécaire
Service de la recherche bibliographique
et de la localisation
Bibliothèque nationale du Canada

JEAN-MARIE BRIÈRE